



Communiqué de presse

Embargo: 19.7.2023, 8h30

07 Agriculture et sylviculture

Statistique forestière suisse 2022

Le volume de bois récolté a augmenté de 4% en 2022

En 2022, 5,2 millions de mètres cubes de bois ont été récoltés en Suisse, ce qui correspond à une hausse de 4% par rapport à 2021. L'augmentation a été notable tant pour le bois de grumes (+4%) que pour le bois d'énergie (+7%), qui occupent les deux premières places de l'assortiment. Les propriétaires de forêts privées ont profité de la hausse des prix, induite par la crise énergétique et la demande de bois de construction, pour vendre leur bois de grumes et d'énergie à des conditions favorables. Ces données sont tirées de la statistique forestière établie par l'Office fédéral de la statistique (OFS) et le Réseau des exploitations forestières de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

La récolte de bois suisse poursuit sa tendance à la hausse. En 2022, le volume récolté s'est établi à 5,2 millions de mètres cubes, soit une progression de 0,2 million de mètres cubes (+4%) par rapport à l'année précédente. Il s'agit là de la quatrième augmentation consécutive depuis 2018.

Le volume du bois de grumes (bois de sciage) a atteint environ 2,6 millions de mètres cubes, soit 4% de plus qu'en 2021, et a représenté environ la moitié de la récolte de bois. Une comparaison sur le long terme révèle que la part du bois de grumes a diminué de près de 20 points de pourcentage dans le volume global de la récolte. Sa proportion avoisinait encore 70% en 2002. En 2022, le volume récolté s'est avéré légèrement supérieur à celui de l'année précédente dans toutes les zones forestières, les Alpes et les Préalpes enregistrant les progressions les plus fortes (+8% dans chacune des zones).

Les deux tiers de la récolte sont des résineux

Une analyse par groupes d'essences révèle que l'on a récolté en 2022 quelque 3,5 millions de mètres cubes de résineux et 1,7 million de mètres cubes de feuillus dans les forêts suisses. Les résineux ont donc représenté deux tiers de la récolte (67%) et les feuillus un tiers (33%). Ce rapport est pratiquement le même que l'année précédente (69% et 31%). Alors que le volume des résineux est resté relativement stable par rapport à 2021, celui des feuillus a augmenté de 11%. Les résineux ont été récoltés à plus de 60% sur le Plateau (32%) et dans les Préalpes (28%), les feuillus principalement sur le Plateau (46%) et dans le Jura (30%). Près des trois quarts du bois de feuillus (74%) ont servi à des fins énergétiques.

Par rapport à l'année précédente, le volume du bois d'industrie a sensiblement reculé (-12%), sa part dans l'ensemble de la récolte étant passée sous la barre des 10% en 2022. Cette évolution s'explique en partie par l'accroissement de la demande de bois d'énergie.

Le bois d'énergie en hausse

Le bois d'énergie n'avait jamais occupé une place aussi importante: 2,1 millions de mètres cubes en ont été récoltés en 2022, ce qui correspond à une hausse de plus de 7% par rapport à l'année précédente. Il se place ainsi en deuxième position dans l'assortiment, avec une part de 40% du volume total récolté. Cette part a quasiment doublé au cours des vingt dernières années.

Le bois d'énergie doit sans doute son essor à l'augmentation du nombre de chauffages à bois et à la crise énergétique. Durant l'année considérée, le bois d'énergie issu de forêts a été consommé à raison de 1,3 million de mètres cubes (62%) sous forme de copeaux, cette proportion affichant une légère baisse depuis 2020. Le bois de bûches gagnant toujours en popularité, son volume suit une progression constante depuis 2020. Cette tendance pourrait refléter une réaction face à l'insécurité de l'approvisionnement énergétique et à la hausse des prix de l'énergie.

La hausse des prix du bois profite aux propriétaires de forêts privées

En 2022, les surfaces forestières de Suisse occupaient à 71% des terrains publics et à 29% des terrains privés, soit exactement les mêmes proportions qu'en 2021. Par rapport à cette année-là, le volume de bois récolté sur les parcelles privées s'est accru de 170 200 mètres cubes, soit de près de 10%, pour atteindre 1,97 million de mètres cubes en 2022. L'augmentation a sans doute été stimulée par la hausse des prix du bois. Sur l'ensemble de l'assortiment, ce sont surtout le bois de grumes (+11%) et le bois d'énergie (+12%) qui ont été exploités.

En 2022, les plus grosses récoltes dans les forêts privées ont été enregistrées sur le Plateau (+70 000 mètres cubes, soit +9%), dans les Préalpes (+67 000 mètres cubes, soit +11%) et les Alpes (+24 000 mètres cubes, soit +21%). Les volumes récoltés dans les forêts publiques n'ont pratiquement pas changé par rapport à l'année précédente.

Situation financière des entreprises: encore des déficits

Les 649 entreprises forestières actives en Suisse en 2022 ont enregistré des recettes de 584 millions de francs, et leurs dépenses se sont montées à 602 millions de francs. À l'échelle de la Suisse, le déficit avoisine 18 millions de francs (contre 7 millions en 2021 et 44 millions en 2020). Si les exploitations forestières du Plateau, des Alpes et du versant sud des Alpes ont accusé des pertes, celles de l'Arc jurassien et des Préalpes affichent au contraire un bilan réjouissant, puisqu'elles ont dégagé des bénéfices globaux respectifs de 4,4 millions et de 2,4 millions de francs.

Les exploitations pilotes proches de l'équilibre

Les entreprises du réseau d'exploitations forestières de Suisse (soit 160 exploitations qui tiennent une comptabilité analytique) ont vu leurs pertes diminuer fortement, puisque celles-ci sont passées de 29 francs à l'hectare en 2021 à 2 francs à l'hectare en 2022. Il s'agit là des pertes cumulées pour l'ensemble de l'exploitation, c'est-à-dire la gestion forestière, les biens et les services.

L'amélioration de la situation financière des exploitations pilotes s'explique par des pertes moins élevées en 2022 dans le domaine de la gestion forestière (16 francs par hectare contre 33 francs en 2021). Ce recul est à mettre sur le compte du produit moyen de la vente de bois, qui a augmenté de 10 francs pour s'établir à 79 francs par mètre cube. Les prix des grumes de résineux ont augmenté de 12 francs pour atteindre 97 francs par mètre cube.

Transformation du bois 2022

L'OFS publie par ailleurs les nouveaux résultats de l'enquête fédérale sur la transformation du bois 2022. Cette enquête présente le débitage de bois rond, les sciages et l'utilisation des sous-produits dans les scieries suisses.

L'enquête montre que le débitage de bois rond a poursuivi sa lente progression pour atteindre 2,082 millions de mètres cubes en 2022, soit 1% de plus par rapport à l'année précédente en dépit d'une réduction du nombre de scieries (-12%).

[Lien](#)

Renseignements

Isabelle Gambetta, OFS, section Structure et analyses économiques,
tél.: +41 58 485 68 20, e-mail: isabelle.gambetta@bfs.admin.ch
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Matthias Biolley, OFEV, division Forêt, section Industrie du bois et économie forestière,
tél.: +41 58 485 08 69, e-mail: matthias.biolley@bafu.admin.ch

Offre en ligne

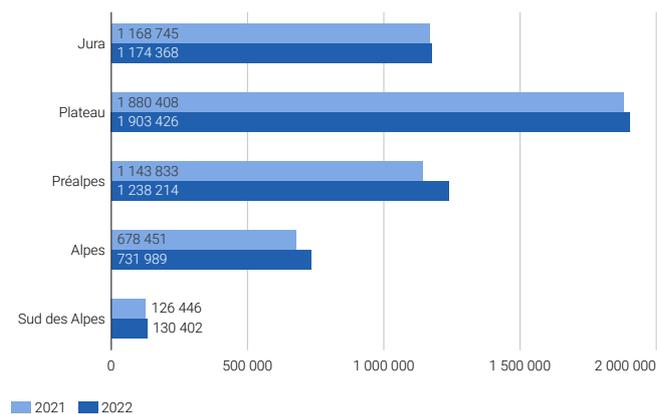
Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2023-0417
La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch
Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Un accès privilégié à ce communiqué de presse a été accordé à l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et à ForêtSuisse cinq jours avant l'embargo.

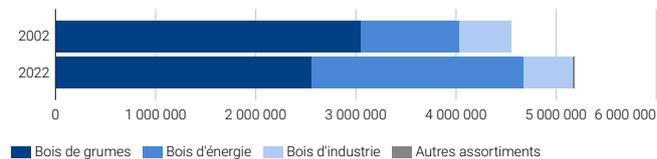
Récolte de bois en Suisse en m³



Source: OFS – Statistique forestière

© OFS 2023

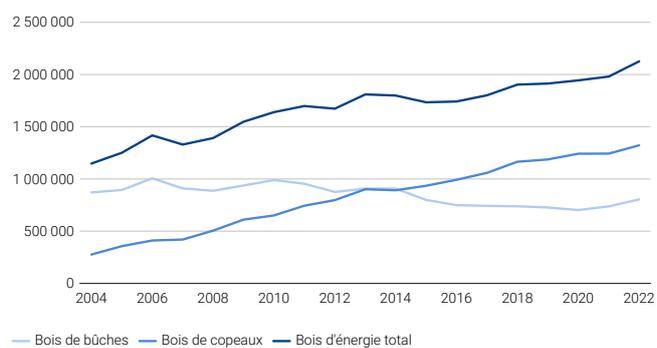
Évolution de la récolte de bois par assortiment en m³



Source: OFS – Statistique forestière

© OFS 2023

Évolution du bois d'énergie en m³



Une ventilation du bois d'énergie entre «bois en bûches» et «bois de copeaux» est effectuée depuis 2004.

Source: OFS – Statistique forestière

© OFS 2023